Zeitschrift: Physiotherapie = Fisioterapia
Herausgeber: Schweizerischer Physiotherapeuten-Verband
Band: 37 (2001)
Heft: 10

Artikel: Qualifications professionnelles en physiothérapie
Autor: Köhler, Barbara
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-929181

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Qualifications professionnelles en physiothérapie*

Barbara Köhler, Ecole de physiothérapie Triemli, Birmensdorferstrasse 497, 8063 Zürich (responsable du projet)

Groupe de travail: Fredy Bopp, Ecole de physiothérapie Triemli, Zurich; Peter Eigenmann, Ecole de physiothérapie Feusi, Berne; Robert Inglin, Ecole de Physiothérapeutes, Genève; Reto Zillig, Ecole de physiothérapie, Lucerne

Mots-clés:
qualifications-clés
qualifications professionnelles
domaine professionnel
développement des écoles
assurance de la qualité

L'article ci-dessous a été rédigé d'après le rapport du groupe de travail «Qualifications professionnelles» qui a mis au point, à la demande de la Conférence des directeurs d'école (CDE) des écoles suisses de physiothérapie, des qualifications professionnelles importantes pour les physiothérapeutes.

* La revue «Krankengymnastik», revue des physiothérapeutes d'Allemagne en assure la première publication (en allemand).

D'importantes capacités, aptitudes, attitudes et valeurs propres aux physiothérapeutes sont rendues transparentes par la formulation des qualifications professionnelles.
Ces qualifications sont formulées de telle sorte qu'elles sont palpables et non liées à un concept pédagogique spécial. Le passé et le présent les sous-tendent et elles débouchent sur de nouveaux développements. Dans les années à venir, des modifications vont avoir lieu dans le domaine professionnel et dans le paysage de la formation. Si les physiothérapeutes se fixent comme objectif de préserver leurs activités complexes, ce sera déterminant pour l'assurance de la qualité dans le futur.

SITUATION INITIALE

Les quatorze écoles de physiothérapie ont mis au point, il y a plus d'une décennie, des directives relatives à la formation et soumis cette proposition à la Croix Rouge Suisse (CRS). La CRS est l'organe de surveillance de la formation professionnelle dans le domaine de la santé en Suisse. Ces directives, qui ont subi quelques modifications, sont encore valables aujourd'hui. L'évolution de la profession et les changements dans le domaine de la formation exigent une révision. Cette révision imminente a été le catalyseur du travail présenté ci-après. Les écoles souhaitaient présenter, en anticipant, leur propre concept à la CRS. Ce travail est destiné à l'assurance facultative de la qualité.

LES EXPRESSIONS UTILISÉES

L'objectif de formation des écoles de physiothérapie est une **compétence en matière d'exercice de la profession** pour les personnes qui apprennent la profession de physiothérapeute. Cela suppose la capacité d'exercer la profession apprise de manière indépendante. Les piliers d'une telle compétence en matière d'exercice de la profession sont cinq **qualifications-clés,** encouragées de façon ciblée dans la formation de base de physiothérapeute. Ce sont les connaissances, capacités, aptitudes, attitudes et valeurs qui représentent le bagage élémentaire pour la profession à apprendre. Ces qualifications ont déjà été définies et motivées ailleurs (voir Klein 1990, Köhler 1997). Les qualifications-clés permettent une approche flexible des nouvelles exigences que présentent le marché du travail et l'évolution de la valeur de la profession. Elles permettent en outre de résoudre des problèmes sociaux, il faut donc toujours les considérer dans dans un contexte social (Keck et Sandfuchs, 1994). Les qualifications-clés requièrent une différenciation des contenus lorsqu'ils ne doivent pas être uniquement des exigences, mais également être des contenus vérifiables propres à la formation. Ils sont à vrai dire des principes d'ordre d'une combinaison et d'une évaluation, liées aux actes, de connaissances, capacités, aptitudes et attitudes fondamentales spécifiques (Schewior-Popp, 1999). La différenciation des contenus peut se faire sous forme de **qualifications professionnelles.** Elles décrivent **l'empreinte particulière à la pro-**

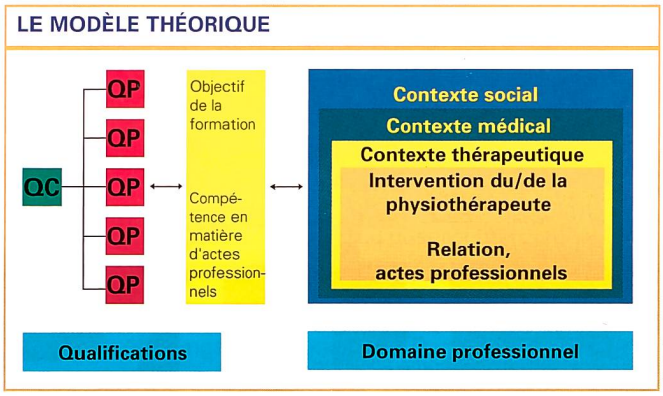

Fig. 1: modèle théorique QC (qualifications-clés), QP (qualifications professionnelles)

fession de qualifications-clés. Celles-ci sont toujours valables pour plusieurs professions d'une branche, tandis que les qualifications professionnelles cernent plus clairement la proximité professionnelle. Le **domaine professionnel** décrit les diverses possibilités d'intervention et les champs d'action du/de la physiothérapeute. **L'intervention du/de la physiothérapeute** associée aux éléments relation et actes et le contexte thérapeutique, médical et social sont représentés, ils ne sont toutefois pas expliqués dans cet article. Les développements dans le domaine professionnel ont une incidence sur ce qui est entrepris dans les établissements de formation et inversement.

MÉTHODE ET MANIÈRE DE PROCÉDER

Les écoles ont eu l'occasion d'envoyer au groupe de travail des documents qui leur sont propres et/ou d'y déléguer des professeurs. Les documents ont été examinés, leurs contenus structurés et les modèles d'explication analysés et évalués. Le groupe de travail a mis au point son propre modèle théorique *(fig. 1)*, qui met en lumière le rapport entre les thèmes et permet d'accéder de différentes manières à ce postulat complexe.

C'est tout d'abord le domaine professionnel des physiothérapeutes qui a été décrit, afin d'avoir une approche la plus proche de la réalité. Dans le présent article, l'auteur renonce à parler de cet élément, car cela irait beaucoup trop loin dans le cadre dont il est question ici. Ensuite, les qualifications-clés qui ont de l'importance pour la profession ont été dégagées et elles ont débouché sur les qualifications professionnelles spécifiques.

Le groupe de travail a donné la priorité à un langage moderne dans le domaine médical, thérapeutique et pédagogique, tout en tenant compte du profil professionnel qui n'était alors pas encore entièrement défini, du travail d'autres commissions et des changements imminents dans le domaine de la formation.

RÉSULTATS

Cinq qualifications-clés importantes pour la profession de physiothérapeute sont fixées et leur empreinte particulière à la profession est décrite en tant que qualifications professionnelles. L'intervention des physiothérapeutes au sein des divers rôles est représentée dans le modèle théorique *(fig. 1)*. Le résultat global figure dans la figure 3.

LES CINQ QUALIFICATIONS-CLÉS

Ces qualifications-clés sont importantes pour la profession de physiothérapeutes:

1. Capacité d'interaction
2. Capacité d'apprentissage
3. Capacité de résoudre des problèmes
4. Autonomie dans l'activité professionnelle
5. Management des ressources

Ces qualifications-clés sont indispensables, individuellement ou en rapport avec quelque chose, pour répondre aux tâches concrètes inhérentes à la profession et à la formation. *(fig. 2 et 3)*. Dans le contexte global, ces cinq qualifications-clés forment le pilier d'une intervention réussie. De chaque qualification-clé découlent des qualifications professionnelles.

1. Capacité d'interaction

L'interaction est la base de l'installation d'une relation entre les physiothérapeutes et les patient(e)s ou d'autres partenaires. Elle est la condition sine qua non de la réussite d'une intervention du/de la physiothérapeute. La capacité d'interaction est également nécessaire dans la collaboration interdisciplinaire et sociale. Les besoins et objectifs peuvent ainsi être représentés avec efficacité.

Les qualifications professionnelles des physiothérapeutes sont essentiellement les capacités citées ci-dessous:

- La/le physiothérapeute identifie le comportement de communication des patients(e)s et des mandants. Elle/il décide individuellement du processus thérapeutique, de sa gestion et des conseils à donner et les met au point en les axant sur les ressources.
- Elle/il investit sa capacité de communication dans l'aménagement de la relation thérapeutique.
- Elle/il recourt, de façon ciblée, au toucher en tant que forme spécialisée d'interaction propre à la profession.
- Elle/il participe activement à la coopération au sein d'équipes interdisciplinaires et intradisciplinaires.
- Elle/il saisit à temps les conflits potentiels et s'occupe, en anticipant, de situations préoccupantes en adoptant des stratégies destinées à résoudre les problèmes.
- Elle/il analyse et représente sur tous les plans du domaine de la profession le potentiel d'interventions d'un/e physiothérapeute.

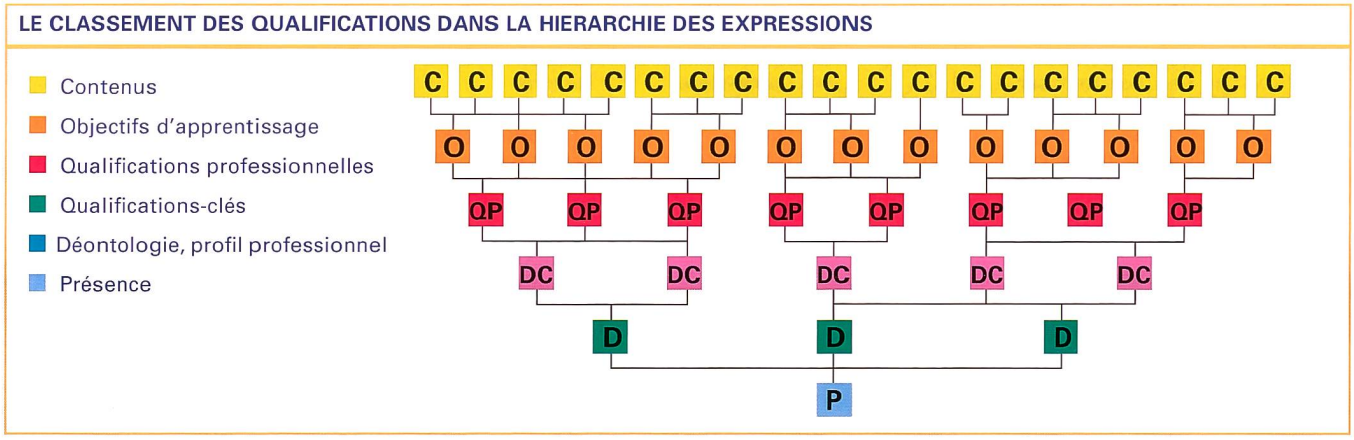

Fig. 2 tirée de Köhler, 1997

2. Capacité d'apprentissage

La capacité d'apprentissage est la capacité de modifier son comportement dans le domaine cognitif, pragmatique et psychosocial.

Elle suppose la bonne volonté, et les stratégies qui en découlent, d'évaluer en toute autonomie les principes personnels de réflexion et d'action et de les développer de son propre chef, avec efficacité et persuasion:

- La/le physiothérapeute perçoit dans une attitude fondamentale ouverte divers points de vue qu'elle/il prend au sérieux. Elle/il en tire un propre point de vue.
- Elle/il aborde les possibilités et les limites de sa propre intervention de manière critique.
- Elle/il définit des objectifs réalistes d'intervention et prend des mesures appropriées pour les atteindre.
- Elle/il perfectionne ses capacités professionnelles, en particulier les capacités tactiles et kinesthétiques.
- Elle/il opte pour des principes et modèles tirés de son expérience pratique. Elle/il les valide avec ses propres instruments, atteste de ces principes et modèles et les intègre dans son propre principe de réflexion et d'intervention.
- Elle/il transpose les nouveaux enseignements en pratique.

3. Capacité de résoudre des problèmes

La capacité de résoudre des problèmes est la base du principe d'intervention du/de la physiothérapeute. Elle suppose la capacité d'aborder et de résoudre des problèmes systématiquement et de manière polyvalente. Elle s'exprime dans la capacité de juger de l'importance de facteurs influents qui entrent en ligne de compte dans la nécessité, le potentiel, le processus et le résultat d'une intervention de physiothérapeute.

Les qualifications professionnelles des physiothérapeutes sont essentiellement les capacités citées ci-dessous:

- La/le physiothérapeute met au point consciemment le processus d'intervention qui va permettre de résoudre un problème dans le domaine préventif, curatif et dans celui de la rééducation. Font partie de ce processus le contrôle du «mandat», l'examen, l'analyse, l'évaluation, l'hypothèse de travail, la définition de l'objectif, la planification de l'intervention, le déroulement, la documentation et l'évaluation en tant que cycle permanent.
- Elle/il saisit et évalue les troubles fonctionnels présents ou potentiels et dispose à cet effet de connaissances différenciées de la constitution, des fonctions, des besoins et du

Annonce

APERÇU DU RÉSULTAT

Qualifications-clès	Qualifications professionnelles		Intervention du/de la physiothérapeute	Contexte propre à l'activité du/de la physiothérapeute	Contexte médical	Contexte social
Capacité d'interaction	Cap. de changer les rôles sociaux Cap. de percevoir Cap. de s'imposer Cap. de faire face aux conflits Cap. de coopérer	**Objectif de la formation Compétence en matière d'actes professionnels**	Attitude fondamentale Connaissances préalables Code professionnel Examen Etablissement thérapeutique d'un diagnostic Analyse Planification d'intervention Intervention Réflexion Adaptation Instruction Déroulements du travail dans une organisation formation continue management des ressources	Déroulements du travail au sein de l'équipe Initiative Collaboration Appartenance à l'entreprise Management de l'entreprise Développement professionnel Garantie de la qualité Politique professionnelle	Politique professionnelle Intégration dans des équipes interdisciplinaires Coopération Travail relatif à des projets	Politique professionnelle Relations publiques Autonomie de la population Compréhension des rôles Importance Analyse du marché Transfert de valeurs Promotion de la santé Droits de l'homme
Capacité d'apprentissage	Cap. d'apprendre la vie durant Cap. de transfert Cap. de réflexion Flexibilité Cap. d'exploiter une source d'information					
Capacité de résoudre des problèmes	Cap. d'une pensée analytique Cap. de jugement Cap. de décision Cap. de réflexion					
Autonomie dans les actes que comporte la profession	Cap. de management de la qualité Cap. d'agir dans un souci d'économie Cap. de sensibilité sociale Cap. de perception du rôle thérapeutique					
Management des ressources	Cap. d'endurance en cas de pléthore ou d'insuffisance de travail Cap. de faire face à une surcharge de travail Cap. de fournir des prestations Flexibilité Créativité Cap. de percevoir					
Qualifications			Domaine professionnel			

comportement de l'être humain et de ce qui s'écarte de la norme.

- Elle/il recourt de manière ciblée à des capacités de perception spécifiques de la profes-sion, en particulier tactiles et kinesthétiques, afin d'aborder le problème.
- Elle/il analyse les résultats de l'examen du point de vue de leur importance et prend les décisions qui s'imposent pour la planification de l'intervention.
- Elle/il procède à la planification de l'intervention de manière ciblée et la dote de paramètres de déroulement clairs.
- Elle/il procède à la concrétisation des mesures et méthodes qu'elle/il doit appliquer, de manière individuelle et en tenant compte de la situation.
- Elle/il évalue le processus d'intervention et son résultat par rapport à son efficacité et son adéquation, ceci de manière permanente. En conséquence, elle/il adapte l'hypothèse de travail.

4. Autonomie dans l'activité professionnelle

L'activité professionnelle des physiothérapeutes se caractérise par un haut degré d'autonomie et de prise de responsabilités. Les physiothérapeutes établissent le diagnostic de physiothérapie, décident de l'intervention, la mènent à bien de manière indépendante et évaluent le processus et le résultat du travail. Ils assument la multitude de rôles requis par leur activité professionnelle avec une grande flexibilité.

Les qualifications professionnelles des physiothérapeutes sont essentiellement les capacités citées ci-dessous:

- La/le physiothérapeute soumet le processus thérapeutique à une évaluation constante. A cet effet, elle/il poursuit entre autres l'objectif du contrôle de la qualité effectué en toute autonomie.
- Elle/il respecte les exigences en matière de qualité et tient également compte des aspects économiques.
- Elle/il compare ses propres possibilités et besoins aux besoins issus de la pratique, de la profession et de la société. Elle/il en dégage son propre développement professionnel et les mesures appropriées.
- Elle/il évalue le besoin de communication des tierces personnes de manière réaliste et y répond dans un esprit de partenariat.

- Elle/il représente de sa propre initiative l'importance des actes personnels et professionnels primordiaux – à un moment propice et sous une forme appropriée.
- Elle/il endosse son rôle professionnel et le gère en fonction de la situation. Elle/il trouve le juste milieu entre ingérence et faire bénéficier.

5. Management des ressources

Le quotidien de la/du physiothérapeute est caractérisé par une grande part d'imprévu et marqué par une multitude de facteurs qui ont une influence sur lui. Par conséquent, sa planification est limitée. L'étroite collaboration, qui peut être à long terme, avec des êtres qui sont reliés par leur croissance et leur destin, requiert, outre une charge physique un forte charge émotionnelle. Tous les facteurs cités exigent une grande compétence en matière de management des ressources.

Les qualifications professionnelles des physiothérapeutes sont essentiellement les capacités citées ci-dessous:

- La/le physiothérapeute est capable de se mouvoir dans la zone de tension entre engagement et délimitation.
- Elle/il agit avec flexibilité et persévérance face à une forte sollicitation ou lorsque la sollicitation est insuffisante.
- Elle/il gère ses propres émotions et les émotions des autres en fonction de la situation. En cas de trop forte charge, elle/il sait comment agir face à sa propre force ou impuissance et comment développer ses propres capacités.
- En cas de forte sollicitation, elle/il reste capable d'agir et relativise les objectifs irréalistes de patients ou autres interlocuteurs.
- Elle/il favorise la bonne volonté des partenaires indispensable à une intervention effective.
- Elle/il aborde le fait que la planification de la structure de la journée est limitée avec flexibilité et tolérance et adopte, lorsque c'est possible, des insuffisances relatives à l'infrastructure avec des solutions créatives.

VUE D'ENSEMBLE

Le rapport sur lequel s'appuie cet article a été remis à la CDE. Les réflexions qui en découleront seront prises en considération dans la révision des directives sur la formation. Les qualifications professionnelles des physiothérapeutes ont été présentées pour la première fois sous cette forme. Le profil de la profession peut y gagner en acuité dans le contexte médical et social et les erreurs d'appréciation peuvent être corrigées. En ce qui concerne les établissements de formation, le rapport peut être associé aux efforts de développement de l'école et perfectionné. Il en résulte des possibilités directes d'utilisation, par exemple pour la mise au point de la procédure d'examen, du curriculum, de l'enseignement dans l'école, des stages et des examens.

CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

Les exigences complexes auxquelles est soumis/e un/e physiothérapeute durant sa formation et dans le domaine professionnel correspondent au niveau d'une profession acquise dans une haute école spécialisée. Les actes professionnels, avec leurs exigences qui sont synonymes de capacité d'interaction, d'apprentissage, d'indépendance, de management des ressources et de capacité à résoudre des problèmes, sont toujours complexes et ne peuvent être divisées en travaux simples et complexes.

Annonce

Exercice régulier de verticalisation au quotidien grâce au fauteuil roulant LEVO®

Pour de plus amples informations, veuillez nous envoyer le coupon ci-contre ou nous contacter aux numéros suivants:

Téléphone 056 618 44 11
Fax 056 618 44 10

Visitez notre site Internet: www.levo.ch

LEVO SA, Anglikerstrasse 20, 5610 Wohlen

Informations gratuites sur les fauteuils roulants LEVO

❒ Démonstration ❒ Documentation

Nom: _____

Rue: _____ Tél.: _____

NPA/localité: _____

physio

Une formation professionnelle moderne, dont les directives de base sont axées sur des objectifs et non uniquement sur des contenus, a besoin de formes d'applications appropriées. Pour pouvoir promouvoir de manière ciblée des qualificationsclés, il faut créer des situations-clés. Cela va de pair avec une nouvelle approche du rôle des personnes qui enseignent. C'est avec une citation d'Antoine de Saint-Exupéry que le groupe de travail souhaite inviter les lecteurs au voyage: «Si vous voulez que les gens construisent des bateaux, ne leur donnez pas des marteaux et des clous, mais éveillez en eux la nostalgie des pays lointains».

Le groupe de travail remercie les écoles de physiothérapie de Suisse pour leur collaboration et leur confiance en mettant à disposition des documents internes. Il remercie tout particulièrement la CDE pour son soutien moral et financier.

Le groupe de travail espère que la publication apportera des suggestions relatives au développement d'écoles de physiothérapie et au travail associatif. Il est intéressé à des échanges de vues. On peut commander le rapport original, moyennant un droit de prêt, auprès de Regula Berger, présidente CDE, Ecole de physiothérapie, Rämistrasse 100, case postale 12, 8091 Zurich.

BIBLIOGRAPHIE

1. *BADER R.:* Handlungsorientierung – akzeptiert und variiert, Bundesverband der Lehrerinnen und Lehrer an beruflichen Schulen e. V., in: Die berufsbildende Schule (BbSch) 49/4, 1997.
2. *CALONDER A., ANDERHUB R., FREI M., MARTY R.:* Bildungsinitiative CH-Q, Schweizerisches Qualifikationsbuch zur Berufslaufbahn, Werd Verlag, Zürich, 1999.
3. *FINK B., GOETZE W.:* Fit für die Pflegepraxis durch Schlüsselqualifikationen, Kohlhammer Verlag, Stuttgart, 2000.
4. *FELDHOFF J., JACKE N., SIMOLEIT J.:* Schlüsselqualifikationen für neue Anforderungen in Betrieb und Gesellschaft, Hans-Böckler-Stiftung, Düsseldorf, 1995.
5. *GONON P.:* Schlüsselqualifikationen kontrovers, Verlag für Berufsbildung Sauerländer, Aarau, 1996.
6. *GOETZE W.:* Drei Triebfedern, Schlüsselqualifikationen zu fördern, in: Z. Journal 4/93, p. 4–7, Schweizerisches Rotes Kreuz.
7. *HAASE E. UND BRONDSTED I.:* WCPT Resolution proposed by the Association of Danish Physiotherapists, in: Torture Survivors Physiotherapy, Vol. 2, Nr. 1, Copenhagen, July 1999.
8. *KASSIS W.:* Der Erwerb von Schlüsselqualifikationen in Ausbildungsinstitutionen des tertiären Bereichs, unter besonderer Berücksichtigung der Lehrerinnen- und Lehrerbildung, in: Beiträge zur Lehrerbildung, 17 (2), 1999.
9. *KECK R. W. UND SANDFUCHS U.:* Wörterbuch der Schulpädagogik, Klinkhardt, Bad Heilbrunn/Obb, 1994.
10. *KLEIN U.:* PETRA, Projekt- und transferorientierte Ausbildung, Verlag Siemens Aktiengesellschaft, 1990.
11. *KÖHLER B.:* Zur Bedeutung von Schlüsselqualifikationen für die Ausbildung zum Physiotherapeuten, in: Z. Krankengymnastik 49/3/1997, p. 436–440, Pflaum Verlag, München.
12. *KÖHLER B.:* Die Umsetzung von Schlüsselqualifikationen in der Ausbildung zum Physiotherapeuten, in: Z. Krankengymnastik 51/1/1999, Pflaum Verlag, München.
13. *MUIJSERS P.:* Fertigkeitenunterricht für Pflege- und Gesundheitsberufe, Ullstein Mosby Verlag, Berlin/Wiesbaden, 1997.
14. *MÜLLER J.:* Der Weg zur Moderation und Lernbegleitung, Anleitung für selbständiges, erfolgreiches Lernen und Arbeiten in der Zukunft, Verlag Joseph Müller, Seon, 1992.
15. *SCHEWIOR-POPP S.:* Handlungsorientiertes Lehren und Lernen in Pflege- und Rehabilitationsberufen, Thieme Verlag, Stuttgart, 1998.
16. *WORLD CONFEDERATION FOR PHYSICAL THERAPY:* Description of physical therapy, 14th General Meeting, May 1999.
17. *WORLD HEALTH ORGANISATION:* ICIDH-2, International Classification of Impairments, Activities, and Participation, WHO, Genève, 1999.